

L'ESSENTIEL

Lettre d'information de l'Union des Maires de Seine-et-Marne - N°8 - Septembre 2009

RÉFORME DE LA DÉFENSE INCENDIE

La refonte des textes relatifs aux règles de la défense extérieure contre l'incendie est en cours. L'ancienneté des règles d'implantation des points d'eau servant à la défense incendie génère, en effet, de nombreuses difficultés d'application notamment en zone rurale où la stricte application des normes de 1951 aboutit souvent à des refus d'autorisation de construction. Un projet de décret a été adressé à l'AMF qui conditionne son accord à plusieurs exigences de fond : l'obtention d'une étude d'impact financier, une clarification juridique des obligations des propriétaires des points d'eau privés, la prise en charge par les SDIS du contrôle technique des points incendie (et non par les communes) et enfin l'engagement de régler, par un article législatif, les rapports communes-communautés.

SEMAINE DE LA MOBILITÉ ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le ministère du Développement durable regroupe pour la première fois deux actions phares : la semaine de la mobilité et la semaine de la sécurité routière du 16 au 22 septembre 2009. Un appel à projet est lancé à l'attention des collectivités locales, entreprises de transport, associations, services publics et établissements scolaires. Tous sont invités à organiser des actions de sensibilisation sur le thème de l'éco-mobilité et de la sécurité routière. Pour participer il suffit de s'inscrire en remplissant le formulaire en ligne sur :

www.bougezautrement.gouv.fr.

Ceux dont le projet aura été retenu recevront des outils de communication.

Contact : Alexia.Zawadzki@i-carre.net

NATURE ET BIODIVERSITÉ

Dans le cadre du programme européen Life+, Natureparif organise, en partenariat avec le réseau européen ICLEI et l'Union internationale pour la conservation de la nature UICN, un concours national qui permettra aux communes de valoriser les actions engagées pour la conservation de la nature. Le double objectif est de promouvoir la biodiversité en milieu urbain en aidant les collectivités à réintroduire la nature dans la vie des habitants des villages et des villes, d'inciter les collectivités à former le personnel pour renforcer les expertises dans ce domaine (diffusion de fiches présentant de bonnes pratiques, organisation d'ateliers....).

Contact : gaelle.lejeune@natureparif.fr

48^{EM} CONGRÈS DES MAIRES

Vous venez de recevoir votre bulletin d'inscription pour le prochain Congrès des maires de Seine-et-Marne qui se déroulera le vendredi 2 octobre à Montereau-Fault-Yonne, avec pour thème principal : "Tourisme, d'une logique de site à une logique de territoire". Parmi les temps forts, Jacques Attali viendra animer la conférence. Pour une bonne organisation de la journée, merci de bien vouloir renvoyer le document avant le 25 septembre auprès de l'UMSM, après avoir pris soin de sélectionner la table ronde de votre choix ainsi que celles de vos accompagnants.

GRAND PARIS : CONCERTATION LANCÉE

Le Premier ministre a présidé, jeudi 27 août, une réunion consacrée au projet de loi sur le Grand Paris qui sera déposé à l'automne au Parlement.

Il concernera en particulier le lancement des grands chantiers de transport et sera mis en œuvre dans un esprit de concertation avec tous les élus d'Île de France et tous les franciliens.

Le premier ministre transmettra ce projet aux collectivités territoriales concernées au cours du mois de septembre pour une concertation avant son adoption par le Conseil des ministres.

Christian Blanc lancera sans attendre les études préalables relatives au schéma de transport en vue d'un débat public début 2010.

Par ailleurs, le préfet de région a été mandaté pour mettre en place avec le Conseil régional le plan d'urgence RER. Le premier ministre souhaite une réalisation programmée à un rythme soutenu avec un début des travaux en 2012 pour la mise en service de premiers tronçons en 2017.

La réunion a également porté sur les premières pistes de financement qui seront esquissées à l'issue de la remise du rapport final de Gilles Carrez, prévue en septembre dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par le premier ministre sur le financement du projet de transport. Ce dernier a souligné l'intérêt d'une approche globale des coûts (investissement et exploitation).

PANDÉMIE GRIPPALE

Le maire a un rôle majeur à jouer dans la gestion territoriale d'une éventuelle pandémie grippale en liaison permanente avec le préfet. Son action vise à limiter les risques de contagion, à maintenir les capacités des services communaux pour faire face à la crise, à organiser la solidarité au niveau local. Les maires sont donc encouragés à élaborer un plan de continuité de ses missions afin de maintenir les services essentiels à la vie collective : état civil, ramassage des ordures ménagères, production d'eau d'alimentation, traitement des eaux usées, services funéraires. Ils devront, pour cela, se baser sur des hypothèses d'absentéisme atteignant 30% pendant les 3 plus fortes semaines de la pandémie. Ce plan doit également assurer la protection de la santé des personnels par des mesures d'information, de prévention, par des mesures d'hygiène. Il doit également prendre en compte les risques liés aux changements de postes et de modalité de travail. Le maire aura aussi à organiser la solidarité au niveau local en s'appuyant sur la réserve communale de sécurité et les associations.

Infos sur : www.pandemie-grippale.gouv.fr